



EIDGENÖSSISCHES VERKEHRS- UND ENERGIEWIRTSCHAFTSDEPARTEMENT  
 DEPARTEMENT FEDERAL DES TRANSPORTS, DES COMMUNICATIONS ET DE L'ENERGIE  
 DIPARTIMENTO FEDERALE DEI TRASPORTI, DELLE COMUNICAZIONI E DELLE ENERGIE  
 DEPARTAMENT FEDERAL DA TRAFFIC ED ENERGIA

3003 Berne, le 19 octobre 1993

Note d'information

Au Conseil fédéral

N'est pas destinée à la presse

**Participation du Président de la Confédération M. A. Ogi à la cinquième  
 Conférence des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun  
 l'usage du français, en République de Maurice.**

Le Président de la Confédération, M. A. Ogi, a participé, le samedi 16 octobre 1993, à l'ouverture du Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement des pays ayant en commun l'usage du français, en République de Maurice.

La conférence était très bien organisée et les délégués étaient accueillis avec une chaleur humaine que l'on ne rencontre que rarement dans l'hémisphère nord.

Quarante-huit pays étaient représentés, dont dix-neuf par leur Chef d'Etat et l'ONU par leur secrétaire général, M. Boutros Boutros Ghali. Le Président de la République française, M. François Mitterrand a passé le témoin à Sir Anerood Jugnauth, Premier Ministre de la République de Maurice, qui devient ainsi Président du Sommet.

Membre à part entière du Sommet depuis 1989, la Suisse était représentée pour la première fois par le Président de la Confédération. Ce geste du Conseil fédéral a été très apprécié, notamment par Maurice et la France, qui ont clairement manifesté leur satisfaction.

Le contenu du Sommet figurera dans un rapport détaillé de la délégation.

Pôle d'intérêt cette année : la présentation par la France, la communauté française de Belgique et le Sénégal d'une résolution sur l'exception culturelle au GATT. Le Président de la Confédération a souligné dans ce contexte que la réussite de l'Uruguay-Round est primordiale pour la Suisse. La délégation suisse n'a pas brisé le consensus, afin de ne pas donner à cette affaire plus de publicité que nécessaire. La résolution, qui fut adoptée le 18 octobre, n'est juridiquement pas contraignante.

M. Ogi a fait une intervention axée sur la non-exclusion des autres langues internationales, sur les difficultés de la démocratisation des Etats, sur la solidarité, sur la nécessité de se



- 2 -

concentrer sur les domaines spécifiques de la Francophonie ainsi que sur les priorités suisses dans celle-ci.

Le délégué de la CDIP, M. Macheret, est intervenu le lendemain sur certains aspects de la programmation.

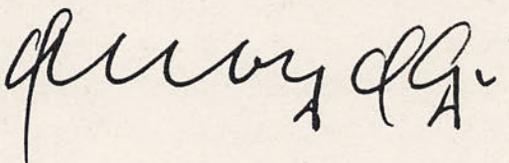
Les cérémonies officielles ont permis à M. Ogi de prendre contact avec plusieurs Chefs d'Etat et lui ont donné l'occasion d'expliquer la position de notre pays face à l'Europe d'une part, au reste du monde d'autre part. Le Président Mitterrand a confirmé son intention de se rendre en Suisse cette année encore.

Le Président de la Confédération a eu des entretiens bilatéraux plus approfondis, à leur demande, avec les personnalités suivantes :

- M. Ion Iliescu, Président de la Roumanie
- M. Jean-Luc Dehaene, Premier Ministre de la Belgique
- M. Jacques Santer, Premier Ministre de Luxembourg
- M. Francisque Ravony, Premier Ministre de Madagascar
- M. Jacques Toubon, Ministre français de la culture et de la francophonie
- Mme Lise Bacon, Vice-Première Ministre du Québec, venue sur demande du Premier Ministre Bourassa

En résumé, la présence du Président de la Confédération à l'ouverture du V<sup>ème</sup> Sommet de la Francophonie était absolument justifiée. Les nombreux contacts ont permis d'une part d'expliquer la position suisse et d'autre part de montrer que notre pays n'est pas seulement concerné par l'intégration européenne, mais qu'il reste ouvert au monde entier. L'intérêt rencontré auprès des divers interlocuteurs pour ces deux questions le prouve. Le fait que la délégation soit dirigée par un alémanique fut très bien accueilli, car il témoigne de la diversité linguistique et culturelle au sein de la Francophonie.

DÉPARTEMENT FÉDÉRAL DES TRANSPORTS,  
DES COMMUNICATIONS ET DE L'ÉNERGIE



Adolf Ogi